REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4528

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à chacun des Offices des Sports d'Arrondissement (OFFISA) de Lyon

Direction des Sports

Rapporteur: M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES: ?

2019/4528 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A CHACUN DES OFFICES DES SPORTS D'ARRONDISSEMENT (OFFISA) DE LYON (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Offices des Sports d'Arrondissement (OFFISA) ont pour vocation, en lien avec l'Office des Sports de Lyon, de soutenir, encourager et développer toutes initiatives tendant à développer la pratique sportive, de loisir ou de compétition, au sein de l'arrondissement.

Ils ont également pour objet de soumettre aux mairies d'arrondissement des propositions d'occupation des installations sportives en gestion transférée sur le territoire de leur arrondissement.

Enfin, ils apportent avis et propositions quant à l'attribution des subventions aux associations sportives.

Ils sont composés de l'Adjoint d'arrondissement chargé des Sports, de représentants bénévoles des associations sportives de l'arrondissement, de membres de l'Office des Sports de Lyon, et plus généralement de personnes qui se distinguent par leurs compétences dans le domaine du sport.

De par leur connaissance des clubs, et des équipements, les OFFISA sont des atouts essentiels pour la gestion municipale du soutien aux clubs sportifs : connaissance des projets et initiatives, des besoins en occupation d'équipement, aide à l'élaboration de critères d'évaluation pour l'attribution des subventions.

Les OFFISA représentent un véritable appui au développement de la politique sportive menée par la Ville.

Ils organisent de nombreuses manifestations sur leurs territoires mettant à l'honneur le sport et les sportifs, notamment par des remises de médailles et autres distinctions. Ces moments sont autant d'occasion de remercier et valoriser l'action des bénévoles et des dirigeants, et de faire connaître et rayonner le sport.

Afin de les aider à poursuivre leur mission, notamment à travers ces animations qui ont un coût, je vous propose d'allouer à chaque Office des Sports d'arrondissement une subvention exceptionnelle de fonctionnement de $2\,000$ €, soit au total $16\,000$ €. La mairie du 2^e arrondissement ne dispose pas d'OFFISA.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

- 1- Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000 € est allouée à l'OFFISA du 1^{er} arrondissement, à l'OFFISA du 3^e arrondissement, à l'OFFISA du 5^e arrondissement, à l'OFFISA du 6^e arrondissement, à l'OFFISA du 7^e arrondissement, à l'OFFISA du 8^e arrondissement et à l'OFFISA du 9^e arrondissement.
- 2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 42015, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT